

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

## du 16 mai 2023

Présents : Mrs DUVAL, LALISOU, MAURANGE, BESSE, JOUSSELY, MONDOUT, MONTASTIER, MASSIAS, LAUTIER, Mmes FEYDI, DEZAUTEZ, LACROIX, STUHLER

Procuration de Mme GAYOU à M. MAURANGE

Convocation : le 12 mai 2023

La séance a été ouverte à 20h30

Secrétaire de séance : M. BESSE Daniel

### 1- Approbations des comptes rendus des 05 et 14 avril 2023

Le Conseil Municipal, ayant pris connaissance des comptes rendus, les approuve à l'unanimité.

Présents :13

Votants :14

Pour :14

Contre :0

Abstention :0

### 2- Redevance ENEDIS 2023

M. le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des règles relatives au calcul des redevances pour l'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité dont les dispositions sont aujourd'hui codifiées aux articles R.2333-105 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après cet exposé, le Conseil Municipal :

- **ADOpte** la proposition qui lui est faite concernant la redevance d'occupation du domaine public soit **234,00 euros pour l'année 2023**
- **CHARGE** M. le Maire d'établir et signer tous les documents nécessaires.

Présents :13

Votants :14

Pour :14

Contre :0

Abstention :0

### 3 – Souscription voirie

Vu la demande d'une administrée auprès de la commune, en l'occurrence Mme ROBIN Nadine résidant au 128 rue des Souterrains, pour la fourniture de passages busés, installés le long de sa propriété (les eaux de ruissellement inondaient la cave de son habitation),

Considérant qu'elle accepte de participer financièrement,

Le Conseil Municipal

- **ACCEPTE** la participation proposée soit trois cent euros.
- **CHARGE** M. le Maire d'établir et signer tous les documents nécessaires

Présents :13

Votants :14

Pour :14

Contre :0

Abstention :0

#### **4 - Convention d'accompagnement de la mise en œuvre du dispositif éco énergie tertiaire.**

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention d'accompagnement à la mise en œuvre du dispositif Eco-Energie Tertiaire proposée par le SDE 24.

Aussi pour répondre aux obligations du « Décret Eco-Energie Tertiaire », le SDE 24 réalisera, pour le compte des collectivités signataires de cette convention de partenariat, les missions suivantes :

- L'identification et déclaration du périmètre assujetti
- Déclaration annuelle des consommations d'énergie
- Identification de l'année de référence
- Elaboration du plan d'actions
- Elaboration du dossier technique le cas échéant

Les participations de la collectivité seront appelées par le SDE 24 chaque année en fonction des missions réalisées sur l'année conformément à l'article 3 de la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **DONNE** un avis favorable pour bénéficier de l'accompagnement du SDE 24 pour la mise en œuvre de ce dispositif pour notre collectivité.
- **INSCRIT** au budget les dépenses programmées.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents à venir concernant ce dossier.

Présents :13

Votants :14

Pour :14

Contre :0

Abstention :0

#### **5 - Demande de subvention auprès du Fonds d'Equipement des Communes**

M. le Maire rappelle que la commune a créé une aire multi-sports place Jules Couvidat en 2020. Ce parking est aussi le lieu de départ du club de marche. Il permet aux utilisateurs de

la salle des fêtes mais aussi aux parents de l'école de se garer. C'est donc un lieu très fréquenté, or les seuls WC publics accessibles en permanence sont situés au centre bourg. Il est donc utile que la collectivité aménage un nouvel équipement de ce type dans ce secteur.

Il propose de déposer une demande de subvention auprès du Département pour cette opération dans le cadre du Fonds d'Équipement des Communes.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré

- **DECIDE** d'effectuer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du Fond d'Équipement des Communes sur l'opération suivante :  
Création de WC publics place Jules Couvidat dont le coût estimatif est de **30.410 Euros HT** et aide sollicitée au département pour un montant de **7.500 Euros** (soit 25%)
- **CHARGE M.** le Maire d'établir et signer tous les documents nécessaires

Présents :13

Votants :14

Pour :14

Contre :0

Abstention :0

## **6 – Virement de crédits**

Décisions modificatives au budget – Virement de crédits en investissement

+ **8.000 Euros** pour régler la création des wc publics sur le parking de la mairie et ils sont déduits du programme voirie.

En effet, devis de 32.320 Euros pour terrassement, assainissement, fondations, murs, charpente, couverture, crépi, zinguerie, 2 portes, 2 fenêtres, carrelage.

Et un devis de 4.171 Euros pour l'électricité + plomberie soit 1 wc, 2 urinoirs et 1 lavabo

- Présents :13
- Votants :14
- Pour :14
- Contre :0
- Abstention :0

## **7) Créances admises en non-valeur**

Considérant la demande du comptable public qui indique qu'il n'a pas réussi à recouvrer des titres émis par la collectivité (il s'agissait essentiellement de redevance cantine scolaire datant de 2012 à 2019 ou encore de souscription de voirie),

Vu que les différentes poursuites sont restées sans effet,

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré

- **DECIDE** d'annuler les montants dus par ces différents tiers. Cela signifie que la collectivité devra émettre un mandat d'un montant de 900,43 € (article 6541 correspondant aux créances admises en non valeur)
- **CHARGE M.** le Maire d'établir et signer tous les documents nécessaires.

Présents :13

Votants :14

Pour :14

Contre :0

Abstention :0

## 8) Subventions annuelles aux associations 2023

Vu les demandes de subventions présentées par divers organismes et associations pour l'année 2023,

Considérant l'étude des bilans 2022 et prévisionnels 2023,

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré

- **VOTE** les subventions pour l'année 2023

Présents :13

Votants :14

Pour :14

Contre :0

Abstention :0

## QUESTIONS DIVERSES

- a) M. le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de la Présidente du SMCTOM (reçue par mail)
- b) La remise à neuf de l'adduction d'eau au village de La Bûcherie est terminée. Il faudrait financer 2800 € pour parfaire la route principale (400 m<sup>2</sup> se sont affaissés)
- c) Le chantier de la fibre optique est en cours
- d) Dans le bâtiment rue des écoles, le plancher est coulé
- e) Un nouveau tableau de commande des cloches a été installé à l'église
- f) Un audit énergétique de certains bâtiments communaux a été demandé au SDE
- g) L'isolation des combles de la cantine va être améliorée
- h) L'implantation par Périgord Habitat de 5 logements (maisons) suit son cours
- i) Demande d'achat d'une partie d'un chemin communal demandé par M. Maurange Jean-Claude au niveau de l'impasse des Pradelles. La commune elle pourrait acheter un morceau de parcelle lui appartenant chemin des Pradelles, à proximité des futurs pavillons Périgord Habitat. Il faudra lancer une enquête publique quand on disposera des documents.

- j) Station-service : le permis de construire ayant été accordé les travaux avancent (ouverture Juin ?). Concernant le poteau incendie à installer à proximité, il y aurait un manque de débit. Il faut rappeler qu'il existe une bêche au niveau du parking de la mairie et que la collectivité est conventionnée avec un particulier qui possède un étang à côté
- k) Signalétiques : Un panneau comportant le positionnement des producteurs récoltants sur la carte de la commune sera installé au centre bourg. Un flyer sera également édité indiquant les gîtes, les campings, hôtels restaurants, centre d'intérêt, loisirs et randonnées existant sur notre commune.
- l) Les routes : du point à temps sera fait sur les routes communales (10 tonnes) au mois de juin. La route (communautaire) de la minoterie sera refaite de la départementale jusqu'au Moulin de Grandcoing (on ne connaît pas la date d'intervention)
- m) Certains jeux vont être remplacés au Grand Etang, d'autres réparés. Du mobilier (tables, poubelles) vont être ajoutées ou remplacées.
- n) La réfection des géocaches est en cours (mis en place il y a quelques années, ils ont besoin d'être réhabilités)
- o) La résidence partagée CetteFamille doit être livrée en principe vers le 14 juillet. Elle devrait ouvrir pour les résidents en septembre-octobre. Les travaux concernant la résidence Alzheimer devraient commencer au mois d'octobre.
- p) Arrêts maladie des agents communaux : l'un des agents a repris, l'autre devrait voir son arrêt maladie malheureusement prolongé
- q) Projet citoyen : les jeunes collégiens viendront début août effectués quelques travaux sur notre commune.
- r) Tour de France : des objets sont à récupérer au Conseil Départemental à Périgueux Ferons-nous quelques animations ? la question est posée.
- s) Le nouveau Kiné vous attend au cabinet médical. Il va avoir besoin de s'installer dans d'autres pièces du bâtiment (comme la salle d'attente)
- t) Nouveaux arrivants : 70 personnes étaient invitées. Une cinquantaine de personnes étaient présentes en comptant les membres du conseil et les représentants d'associations.
- u) Les festivités : vide greniers- rando le 18 mai/ Jumelage avec le Québec, le 5 juin réception sous la Halle/ Repas du foot le 10 juin sous chapiteau au stade/ Cinéma en plein air le 17 juin au grand étang/ théâtre le 24 juin/ le 14 juillet marché des producteurs + théâtre de rue + feu d'artifice (impasse sous chardonnières) / organisation d'une fête franco-britannique le 02 septembre
- v) La salle annexe du foyer va enfin être mise à disposition pour des réunions
- w) Borne électrique en service à partir du 10 juin
- x) Réunion avec l'office de tourisme du Perigord Nontronnais dans le but de diffuser un flyer complet pour juillet et août
- y) Informations sur les réunions qui auront lieu prochainement

Séance levée à 23h05

